



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro V740-2026-00, intitulé « règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments »

---

**AVIS PUBLIC** est donné :

1. Que lors de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro V740-2026-00, intitulé « règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».
2. Que les dispositions du présent projet de règlement ont pour objet d'assurer, pour l'ensemble des bâtiments situés sur le territoire municipal, des conditions d'occupation, d'entretien et de salubrité acceptables, afin de protéger la santé et la sécurité des occupants et du public, et de prévenir l'abandon ou le délabrement, notamment des immeubles patrimoniaux. Elles imposent au propriétaire (ou à l'occupant, selon le cas) de maintenir le bâtiment en bon état d'occupation et d'exécuter sans délai les travaux requis. Elles confèrent également au fonctionnaire désigné des pouvoirs d'inspection et d'intervention, prévoient des sanctions en cas de contravention et permettent le recours aux mécanismes prévus par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.
2. Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi.
3. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 16 février 2026 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, située au 155, rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Que le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville au [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h. Il sera possible de prendre rendez-vous par courriel au [reception@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:reception@ville.saint-remi.qc.ca) ou par téléphone au 450 454-3993, poste 0.

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 28 janvier 2026**

**M<sup>e</sup> Patrice de Repentigny, greffier**